

Avant de partir en voyage, il est préférable de vérifier les limites et les paramètres de votre (vos) carte(s) dans votre VanBredaOnline (site web et application).

Nous vous conseillons également de consulter le site web suivant : [Conseils aux voyageurs | SPF Affaires étrangères](#).

Vous trouverez les tarifs des produits et services offerts par la Banque J. Van Breda & C° dans le document [Tarifs et conditions](#).

Utilisation de votre (vos) carte(s) à l'étranger

Vous souhaitez utiliser votre carte de paiement uniquement en Europe ? Vous pouvez facilement modifier les paramètres de la zone par défaut dans votre VanBredaOnline (site web et application) en remplaçant « Monde » par « Europe ». Vous pouvez également autoriser temporairement l'utilisation de vos cartes en dehors de l'Europe.

Avant votre départ, vérifiez bien la date d'expiration de votre carte. Cette date figure sur la carte. Si nécessaire, remplacez vos cartes avant de partir en voyage. Les renouvellements sont envoyés par la Banque Van Breda plus d'un mois avant la date d'expiration de votre ancienne carte.

Qu'est-ce qui différencie un paiement par carte de débit d'un paiement par carte de crédit ?

La particularité d'une carte de débit est que l'argent est directement prélevé du compte auquel la carte est liée. Avec une carte de crédit, le compte auquel la carte est liée n'est pas directement débité au moment où vous utilisez la carte. À la Banque Van Breda, une période se clôture le 07/xx/xxxx. Le montant dépensé est débité dix jours après la clôture du compte courant associé.

Carte de débit



Carte de crédit



Quelle carte vaut-il mieux utiliser pour les paiements et retraits d'argent à l'étranger ?

À l'étranger, il est presque toujours plus avantageux pour vous de suivre cette simple règle générale :

- utilisez votre carte de débit pour les retraits d'argent ;
- utilisez votre carte de crédit pour les paiements.

Toutefois, en y regardant de plus près, il est préférable de faire une distinction en fonction de la destination de voyage : au sein de la zone euro, hors de la zone euro, mais toujours en Europe, ou en dehors de l'Europe.

Bon à savoir : à l'étranger, certains gestionnaires de distributeurs automatiques de billets facturent des frais de transaction (frais de service : un montant fixe ou un pourcentage) lorsque vous retirez de l'argent. Un message devrait normalement vous

en informer sur le distributeur automatique. Ces frais seront par la suite facturés par votre banque.

Paiements et retraits d'argent à l'intérieur de la zone euro (hors Belgique)

Combien coûtent les paiements et les retraits d'argent à l'étranger ? Et quelles cartes vaut-il mieux utiliser ?

À l'intérieur de la zone euro, c'est avec votre carte de débit que les paiements et les retraits d'argent sont les moins chers.

Carte de débit

- Les paiements sont gratuits, quel que soit le montant.
- Retraits d'argent : aucuns frais ne sont facturés par la Banque Van Breda.

Carte de crédit

- Les paiements sont gratuits, quel que soit le montant.
- Retraits d'argent : 1,50 % du montant prélevé, avec un minimum de 4 euros.

Paiements et retraits d'argent en Europe, en dehors de la zone euro

Pour les pays qui ne font pas partie de la zone euro, il est recommandé d'avoir un peu d'argent liquide sur soi.

Une provision de change* est appliquée à la fois pour les paiements et les retraits d'argent. Elle est comprise dans le taux de change. Pour les devises de l'Espace économique européen (EEE), la provision de change est de 1,90 % pour les cartes de débit et de 1,60 % pour les cartes de crédit.

* Une provision de change est un coût facturé pour la conversion de la monnaie locale en euros. Dans certains cas, le commerçant local peut lui-même facturer des frais supplémentaires.

Cartes de débit

- Paiement dans une monnaie autre que l'euro : 0,50 euro par paiement et une provision de change de 1,90 % sont imputés sur le montant.
- Retraits d'argent dans une monnaie autre que l'euro : 5 euros par prélèvement et une provision de change de 1,90 % sont imputés sur le montant prélevé.

Cartes de crédit

- Pour les paiements dans une monnaie autre que l'euro : une provision de change de 1,60 % est imputée sur le montant.
- Retraits d'argent dans une monnaie autre que l'euro : 1,50 % du montant prélevé (minimum de 4 euros) et une provision de change de 1,60 % sur le montant prélevé.

Paiements et retraits d'argent hors de l'Europe

Cartes de débit

- Paiement dans une monnaie autre que l'euro : 0,50 euro par paiement et une provision de change de 1,90 % sont imputés sur le montant.
- Retraits d'argent dans une monnaie autre que l'euro : 5 euros par prélèvement et une provision de change de 1,90 % sont imputés sur le montant prélevé.

Cartes de crédit

- Pour les paiements dans une monnaie autre que l'euro : une provision de change de 1,60 % est imputée sur le montant.
- Retraits d'argent dans une monnaie autre que l'euro : 1,50 % du montant prélevé (minimum de 4 euros) et une provision de change de 1,60 % sur le montant prélevé.

Quel montant maximal pouvez-vous retirer à un distributeur automatique de billets ?

a. Avec une carte de débit

1 000,00 euros par jour
2 500,00 euros sur sept jours

b. Avec une carte de crédit

À un distributeur automatique : 620,00 euros sur quatre jours

CONSEIL : vu les frais liés au retrait d'espèces avec une carte de crédit, nous vous conseillons de ne le faire qu'en cas de nécessité.

Quel montant maximal pouvez-vous payer (dans les magasins/hôtels) ?

a. Avec une carte de débit

5 010,00 euros sur sept jours et par compte, retraits à un distributeur automatique de billets compris

b. Avec une carte de crédit

Jusqu'à la limite d'utilisation de votre carte

Bon à savoir : dans les hôtels, agences de location de voitures et stations-services, un certain montant peut être réservé à titre de garantie. Cette somme n'est alors plus disponible pour un temps. Par exemple, une réservation d'hôtel peut être retenue jusqu'à trente jours.

Conseils généraux :

- *Emportez différents moyens de paiement.*
- *Utilisez votre carte de débit pour retirer de l'argent liquide dans la zone euro.*
- *Utilisez votre carte de crédit pour les paiements en dehors de la zone euro.*
- *Vous payez en euros dans un pays utilisant l'euro ? Aucuns frais supplémentaires ne seront imputés. Vous achetez dans une autre devise et vous avez le choix entre régler dans la monnaie locale ou en euros ? Optez pour la monnaie locale. Les magasins, les restaurants, etc. à l'étranger appliquent généralement un taux de change plus élevé vers l'euro.*
- *N'oubliez pas d'augmenter vos limites avant votre départ si vous le jugez nécessaire.*

Que faire en cas de perte totale ou de vol de votre carte ?

- Appelez immédiatement Card Stop au numéro +32 78 170 170.
- En cas de vol, faites toujours une déclaration auprès du bureau de police local.

Card Stop est accessible 24 heures sur 24. L'opérateur reçoit l'appel, bloque votre carte ou vos cartes et constitue le dossier. Vous devez spécifier le nom du titulaire de la carte, le numéro de la carte ainsi que le numéro de compte.

Si vous demandez le blocage de votre carte de crédit par téléphone, vous recevrez automatiquement une nouvelle carte (sauf indication contraire de votre part).
Pour les cartes de débit, la banque vous contactera.

Il est important que vous contactiez vous-même Card Stop. La banque ne peut pas le faire à votre place. Vous connaissez en effet les circonstances précises du vol et/ou de la perte.

Notez le numéro de dossier reçu et conservez-le soigneusement.

[Vous souhaitez plus d'informations ?](#)

Prenez contact avec le Helpdesk Customer Care par téléphone au 03 245 33 44 (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h).